



République de **Maurice**

OUVERTURE DES ATELIERS ÉCONOMIQUES REUNION-MAURICE

LUNDI 24 JANVIER 2011

14 HEURES 05

DISCOURS

DU

**DR NAVINCHANDRA RAMGOOLAM, GCSK, FRCP
PREMIER MINISTRE**

Madame la Ministre chargée de l'Outre-mer,

Monsieur le Président du Conseil Régional,

Monsieur le Préfet de la Réunion,

Monsieur l'Ambassadeur de France à Maurice,

Monsieur l'Ambassadeur délégué pour la coopération régionale de la zone océan indien,

Les Représentants du secteur privé de la Réunion et de Maurice,

Mesdames et Messieurs les élus,

Distingués Invités,

Je suis particulièrement heureux de participer à l'installation tant attendue de la plate-forme économique Maurice-Réunion.

Cette nouvelle instance marque une nouvelle ère dans les relations commerciales entre nos deux pays, et lui donnera, j'en suis sûr, un deuxième souffle.

Pendant longtemps, celles-ci ont été sous-exploitées, d'où notre conviction que la plateforme économique «public/privé» facilitera et donnera une autre impulsion à nos échanges.

C'est un moyen concret qui nous est offert pour construire un avenir commun afin d'optimiser la complémentarité Maurice-Réunion.

Les principaux pôles de coopération que nous avons identifiés – c'est-à-dire, l'énergie, le développement durable, la sécurité alimentaire régionale, le tourisme, l'éducation et la santé – sont tous non seulement d'intérêt commun, mais il s'agit aussi de secteurs clés d'avenir pour nos deux îles.

A l'heure de la globalisation, Maurice et La Réunion doivent jouer la carte du rapprochement des hommes et des femmes, des idées et du savoir-faire, en combinant leurs atouts respectifs pour faire de notre région un pôle de compétences.

Je souhaite que la plateforme économique Maurice-Réunion agisse comme fer de lance et élément catalytique pour insuffler un nouveau dynamisme à l'intégration économique régionale.

La régionalisation est le précurseur de la globalisation.

C'est aussi une condition essentielle pour s'adapter et s'intégrer à l'économie mondiale.

Au début de la soirée, nous procéderons à la signature de cinq accords de coopération. C'est une indication claire et nette de notre détermination mutuelle à jeter les fondements de relations plus fortes encore entre nos deux îles sœurs.

L'expertise indiscutable de l'Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie de France sera d'un apport considérable au développement durable de Maurice.

Pour bien démontrer notre détermination à faire de la coopération Maurice-Réunion, une force motrice de notre développement mutuel:

- La Réunion a pris la décision d'ouvrir un bureau à l'île Maurice.**
- Pour ma part, je suis très heureux de vous annoncer – comme suggéré par le Président Sarkozy – que Maurice va bientôt nommer un Consul Général ici à La Réunion.**

Les relations Maurice-France et celles que nous entretenons avec l'île de La Réunion, vont au-delà de simples relations entre pays. Il s'agit d'un lien extrêmement fort, privilégié et historique qui nous unit.

En ce qui concerne notre coopération économique, Maurice compte plus d'une trentaine d'entreprises réunionnaises ou à intérêts réunionnais. Celles-ci opèrent dans des domaines aussi variés que l'hôtellerie, la production de boissons et le traitement des eaux.

C'est sous l'élan des enseignes venues de La Réunion que la grande distribution mauricienne a fait un bond de géant dans les années '90.

La technologie de production d'énergie à base de biomasse a été développée à La Réunion avant d'être exportée à Maurice.

Il me paraît utile de souligner que la collaboration entre Maurice et La Réunion concernant la recherche sur la canne à sucre est exemplaire. Elle date de plusieurs décennies et aujourd'hui, les variétés créées à La Réunion occupent environ 46% de la superficie sous culture cannière à Maurice.

Lors de ma rencontre avec le Président Sarkozy l'année dernière, nous avons insisté sur le besoin pour nous, îles sœurs, d'optimiser nos échanges. L'exemple du secteur touristique va dans ce sens.

La nature a été généreuse à nos deux pays en donnant à l'île de La Réunion 'volcan et montagne' – alors que chez nous, la nature nous a offert des paysages exceptionnels et des plages qui font rêver.

En combinant nos efforts dans le domaine touristique, nous pouvons certainement accomplir de grandes choses et maximiser le développement touristique de notre région. Ce qui m'incite à dire que c'est la nature qui nous invite à conjuguer nos ressources !

Nos deux îles ont la chance d'avoir des sites figurant sur la liste du patrimoine mondial. Vous avez le Parc national de La Réunion – Nous avons l'Aapravasi Ghat et la montagne du Morne. Nous devons capitaliser sur cet héritage unique.

Sur le plan régional, La Réunion et Maurice ont non seulement le potentiel de consolider le progrès économique de la zone Océan Indien, mais aussi la capacité d'assurer un développement qui va au-delà de notre océan.

Nous oublions souvent que nous faisons partie intégrante du continent africain.

***L'Afrique* est en pleine mutation et attire des investisseurs de toutes parts.**

***L'Afrique* connaît une croissance exceptionnelle.**

Si nous arrivons à combiner nos efforts, nous arriverons également à trouver des créneaux ou des niches au sein de ce vaste marché d'un milliard de personnes que représente le continent africain.

Notre coopération, elle peut être non seulement bilatérale mais également triangulaire. Durant mon premier mandat, j'avais encouragé un partenariat Maurice-Réunion et la Tanzanie qui est aujourd'hui une réussite.

Nous devons travailler ensemble sur d'autres projets de ce genre, surtout au niveau des pays de la SADC et du COMESA.

Au niveau de la Commission de l'Océan Indien (COI), et en tant que Président en exercice, je suis déterminé à apporter une nouvelle direction. Nous devons être plus ambitieux et voir plus loin, spécialement face à un contexte international en mutation perpétuelle.

A l'avenir, nous devons envisager une COI +

Cette coopération fraternelle qui existe entre les pays de la COI depuis plus d'un quart de siècle doit aller au-delà des membres existants, en développant – comme le suggère l'esprit du discours du Président Sarkozy suite au premier Conseil interministériel de l'outremer – les relations commerciales non seulement entre les Etats membres de la COI, mais également avec les pays limitrophes du Canal du Mozambique.

C'est un moyen efficace d'évoluer vers une plus grande forme d'intégration régionale.

Je suis convaincu que le resserrement des liens étroits Maurice-Réunion constitue déjà la première étape de cet objectif.

Il est crucial que la COI devienne rapidement éligible à l'aide budgétaire de l'Union européenne, cela, au même titre que d'autres organisations régionales telles que le Marché commun de l'Afrique Australe et Orientale.

Je suis en parfait accord avec Madame la Ministre, qu'on devrait changer l'appellation de la COI à Communauté de l'Océan Indien.

Nous devons parler d'une seule et unique voix. Une telle éligibilité permettra à la COI de bénéficier directement du soutien financier d'autres initiatives dans le cadre de

l'aide au commerce international et dans le contexte de la mise en œuvre des Accords pour le Partenariat Economique.

Nous avons déjà entamé les discussions à ce sujet, lors du dernier Conseil de la COI.

«Désormais, la relation Maurice-Réunion se conjugue au futur !».

Je le crois fermement !

Je vous remercie de votre attention.
